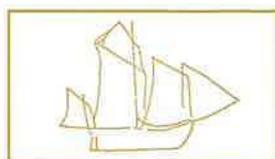


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



Bernières
Optique
Nouvelle



N° 49 - Décembre 2016

LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- **NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 À BERNIÈRES** REEDITION
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations.
Réédition à tirage limité. Format 21 x 29,7 cm 15€
- **BERTHELEMY** 15 €
Recueil de 24 pages en en couleurs sur la vie et l'œuvre du
peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- **HISTOIRE D'UNE MAISON** 15 € NOUVEAU
Recueil de 48 pages en couleurs présentant l'histoire de
12 maisons de Bernières. Nombreuses illustrations.
- **MEMOIRE D'UNE ÉPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »** 9 €
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de
1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- **Pierre-Emile BERTHELEMY, Peintre des rivages normands** 28 €
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de
l'Île de Tatihou en 2007
Format 26 x 29 cm, en en couleurs, 128 pages
- **CARTES POSTALES :**
Reproduction de cartes anciennes 0,60 € unitaire
Cartes contemporaines en couleurs 0,60 € unitaire
Cartes "Berthélémy" en couleurs 0,60 € unitaire
- **MEMOIRE DE LA GRANDE GUERRE** 15 € NOUVEAU
Recueil de 72 pages en quadrichromie, format 21 x 29,7 cm.
Nombreuses illustrations
- **ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIÈRES** 3,00 €
Plaquette sur l'église de Bernières en couleur réalisée en
collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Basse-Normandie
- **CHEMINEMENT DES CANADIENS LE 6 JUIN 1944
DANS BERNIÈRES** 1,50 €
Livret de 8 pages en couleurs et avec plan retraçant la progression
des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières
- **A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE HISTORIQUE
DE BERNIÈRES** 1,50 €
Livret de 8 pages en couleur set avec plan pour parcourir un
itinéraire jalonné de panneaux explicatifs faisant découvrir
différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Le Platon, une vieille histoire
- 7 - *Tous à la plage*, une nouvelle exposition...
- 9 - Comment sont-ils arrivés à Bernières ?
- 10 - Chemin chronologique de la Tapisserie de Bayeux
- 12 - Les activités de B.O.N.
- 15 - Journées Européennes du Patrimoine
- 17 - L'irréremédiable ruine des vestiges romains de Bernières
- 20 - La violette blanche
- 22 - 1878, *Vente d'une belle villa en bord de mer*

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

●Président :

Jean-Paul MAYER

●Vice-présidents:

Jean CUISENIER

Annick FLOHIC

●Secrétaire:

Jacqueline BEEN

●Secrétaire adjointe :

Annie de GERY

●Trésorier :

Stéphane MANDELKERN

●Trésorier adjoint :

Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Annie de GERY – Jean-Claude HINET

Jacques LEPOIX - Nicolas MATHIEU

Jean-Paul MAYER -

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CONDE
14110 Condé-sur-Noireau
Tél. : 02 31 69 04 26

Editorial

Noël, c'est Noël.

Que la joie demeure et célébrons ici ce miracle, comme tout miracle, à la fois espéré et inattendu : la disparition de la végétalisation de la couverture de l'église, tout comme ont disparus ces superbes pots en plastique qui parsemaient Bernières. Espérons que tout ceci ne soit qu'un début.



Espérons aussi que les herbes folles sur leur tapis de mousse disparaissent des trottoirs de notre village ...

Prenons-nous à espérer que la taille douce des végétaux rencontre de nouveaux adeptes ...

Prenons-nous aussi à espérer la réanimation du centre du village, comme par exemple en y réimplantant le marché hebdomadaire ou bien le marché de Noël, comme en suscitant et favorisant la réouverture de commerces de proximité, voire d'un restaurant ...

Ce ne sont là que des exemples -pour certains dérisoires - mais qui tous concourent à la mise en valeur de notre patrimoine bernierais, auquel nous sommes tant attachés.

Et nous savons que nous ne sommes pas les seuls, à en juger par le nombre de Bernierais, adhérents de B.O.N. ou sympathisants, qui n'hésitent pas à nous interpeller et nous apporter leur soutien. Qu'ils en soient ici remerciés.

Et en cette fin d'année, nous tenons à souhaiter à toutes et tous de très bonnes fêtes et de formuler nos meilleurs vœux pour 2017. Qu'elle soit une année d'union, de tolérance et de paix.

Jean-Paul MAYER

Le Platon...une vieille histoire !

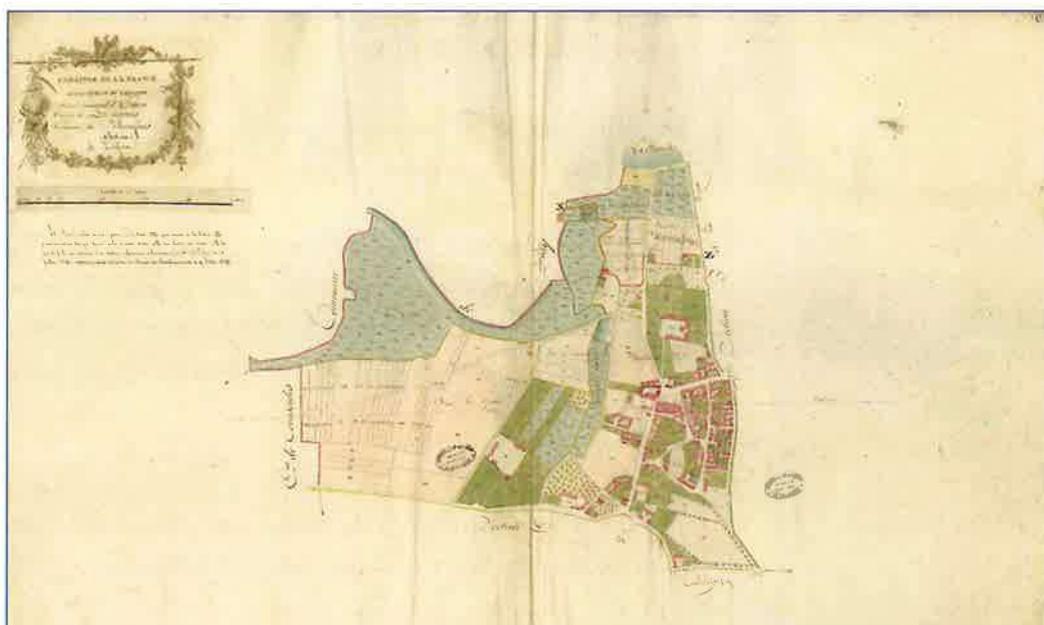
Par Jean-Claude HINET

Tous les Berniérais connaissent l'histoire récente du Platon : le projet de golf, l'association de défense, etc.

Mais il existe une histoire bien plus lointaine que je vais vous conter.

Elle implique les communes de Bernières, de Courseulles, mais aussi celle de Graye et cela est plus surprenant !

En regardant une carte ancienne de Bernières, établie en 1824 (dite carte napoléonienne), et plus précisément la feuille dite « de l'Eglise », on voit que les parcelles agricoles de Bernières sont limitées à l'ouest par la commune de Courseulles, mais que la zone marécageuse est bordée au nord par la commune de Graye.



AD du Calvados – Cadastre de la France 1808, 1824 - Bernières
– Feuille A Eglise – 3P1940_013_014

Une carte plus ancienne encore (1808) explique mieux cette curiosité :

Toute une bande littorale située à l'est de l'estuaire de la Seulles faisait partie de Graye-sur-Mer. Elle intégrait, entre autres, la Cassine et le Platon.



AD du Calvados – Cadastre de la France 1808 – Graye sur Mer
– Section A Eglise – 3P1965 079 080

Depuis la Révolution, cette zone a fait l'objet de nombreux conflits entre les communes de Graye, de Courseulles, de Bernières et leurs habitants ou propriétaires respectifs. Car il faut bien comprendre que l'essentiel des terres de cette zone est privé et donc soumis à impôts. Courseulles, qui n'a pas accès à la mer, désire qu'un port soit construit sur sa commune. Réalisé en 1835, Courseulles revendique alors cette zone de 47 hectares, mettant en avant la nécessité de lutte contre la mer, celle-ci n'étant « soit disant » pas assurée par Graye-sur-Mer. Les conseils de 9/11/1835, 13/12/1852, 10/07/1854, débattent de ce sujet, sans résultat. Mais en 1859, la demande de rattachement de ce territoire à Courseulles se fait plus pressante.

Une délibération a lieu à Graye-sur-Mer pointant la pauvreté de la commune et espérant obtenir un dédommagement pour la perte de revenus. Mais elle exclut la revendication « injuste » de Courseulles sur 3 ha sis rive gauche de la Seulles et qui appartiennent en propre à la commune. On espère que M. le Préfet repoussera cette demande.

Mais l'époque est à la modernisation de la France.

Après 25 ans de procédures, c'est par une loi que ce rattachement sera officialisé. Le texte du 14 juillet 1860 est signé au Sénat (Palais de Saint Cloud) et ratifié par Napoléon III.

Les signataires sont le Comte de Morny, le Comte Louis de Cambacérés, le Comte Joachim Murat, tous personnages importants de la République.

Ci-dessous la retranscription qu'en fait fièrement M. Jacques Tourmente, Maire de Courseulles :

Paris 14 Juillet 1860.

Nous, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, Salut.

Ordonnons sanctionnés et sanctionnons promulgués et promulguons ce qui suit :

Loi.

Extrait du procès verbal du Corps législatif.

Le Corps législatif a adopté le projet de loi dont le contenu suit :

Art. 1^{er}. Les polygones Cols A, B, et tantés en jaune sur le plan annexé à la présente loi, sont distraits de la Commune de Graye, Canton de Ayas, arrondissement de Bayeux, département de Calvados et réunis à la Commune de Courseulles, Canton de Caullly, arrondissement de Caen, même département.

En conséquence, la limite entre les deux Communes de Graye et de Courseulles est fixée conformément au tracé indiqué par la ligne rouge Colis D.E.

Art. 2^{ème}. Les dispositions qui précèdent auront lieu sans préjudice des droits d'usage et autres qui peuvent être respectivement acquis.

Les autres conditions de la distraction prononcée seront, s'il y a lieu, déterminées par un décret de S^{te} Empereur.

Delibéré en séance publique à Paris le 23 Juin 1860.

Le Président. Signé: Comte de Morny

Les Secrétaires. Signés: Comte Louis de Cambacérés, Comte Joachim Murat.

AD du Calvados – Délibérations Courseulles – 2 Mi-DM vue 218/615

Extrait en précis verbal du Sénat.

Le Sénat ne s'oppose pas à la promulgation de la loi relative à la distraction d'une portion de territoire de la Commune de Graye (Calvados) et à sa rattachement à la Commune de Courseulles (même Département).

Délibéré et acté en séance au palais du Sénat, le 30 juin 1860.

Le Président, Signé: Croplong.

Les Secrétaires, Signé: Combès, Guérolle, Flamarens, O. Laity, Baron G. de Lacrosse.

Vu et délibéré au grand Secrétaire.

Le Secrétaire Secrétaire, Signé: Baron G. de Lacrosse.

Manière et ordonnance que les présentes, revêtues du sceau de l'Etat et inscrites au Bulletin des Lois, soient adressées aux Cours, aux Tribunaux et aux autorités administratives pour qu'ils les inscrivent sur leurs registres, les observent et les fassent observer, et notu le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Justice est chargé d'en surveiller l'exécution.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 14 juillet 1860.

Signé: Napoléon.

Le Ministre d'Etat,

Signé: Achille Fould.

Vu et délibéré au grand Secrétaire.

Le garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Justice

Signé: Delangle

Pour Copie Conforme, Le Secrétaire général

Enregistré à Courseulles le 28 Juillet 1860.

J. J. J. J.

AD du Calvados - Délibérations Courseulles - 2 Mi-DM vue 219/615

Ce texte se contente d'acter le changement de commune mais renvoie à plus tard les « conditions de la distraction » qui seront « s'il y a lieu » décrétées par Napoléon III.

L'Empereur avait-il été sensible à deux courriers particulièrement enflammés adressés par M. Tourmente à l'occasion de la naissance du Prince (16/03/1856), puis d'une tentative d'assassinat (14/01/1858) ? Graye a-t-elle obtenu les contreparties espérées ?

En tout cas, elle n'a plus la responsabilité de défendre contre l'envahissement de Courseulles par la mer (chose qui était arrivée notamment en 1854).

Le chapitre suivant s'ouvre le 31 mars 1947.

Il faut attendre 1974 pour que Le Platon fasse l'objet d'un nouvel intérêt, lors du projet d'aménagement de la zone dite « du Marais » et particulièrement d'un terrain d'évolution sportive.

La bande de dunes est propriété de la commune ; la bande de l'ex-chemin de fer appartient au département ; le reste, soit la plus grande superficie appartient à un propriétaire privé. Ce dernier, approché par le maire, consent à échanger le « Platon » avec une pièce de terres labourables dite « La Hache ». Les deux parcelles de superficie similaire et représentant la même valeur d'estimation par les Domaines, un échange pur et simple est proposé en conseil du 24 juillet 1974, puis accepté par les conseillers le 10/01/1975.

Echange terrains:
 "Le Platon" - "La Hache"

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, faisant suite aux réunions du Conseil Municipal concernant l'aménagement de la zone du Marais, il a pris contact avec les différents propriétaires de terrain compris dans cette zone et notamment Monsieur de Montalivet.

A la suite de diverses ententes avec Monsieur de Montalivet, ils sont arrivés à l'accord suivant:

- Monsieur de Montalivet échange à la Commune de Bernières s/mer une parcelle de terrain située dans le Marais:
 - Le Platon section A.45 de 6 ha 39 a 20 ca
- Estimation des domaines: 95.880 F,
- contre une pièce de terre de 6 ha prise dans un terrain appartenant à la Commune cadastrée:
 - La Hache section 27/16,

soit une valeur de $6 \text{ ha} \times 1.60 = 96.000 \text{ F}$.

Cette opération est faite en vue de l'aménagement de ce terrain en terrain d'évolutions sportives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- 1°) décide d'échanger une parcelle de terre "La Hache" contre une parcelle "Le Platon"
- 2°) de solliciter de Monsieur le Préfet du Calvados que cet échange soit déclaré d'utilité publique et effectué sans soulever
- 3°) cette transaction fera l'objet d'un acte notarié passé en l'étude de Maître Pepin, Notaire à Courseulles s/mer.

Les frais d'acte, soit environ 2.500 F seront payés sur les crédits de l'article 210-2.

4°) donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le acte et faire le nécessaire. Monsieur de Montalivet est contre cet échange.

AD du Calvados - Délibérations Bernières - 2 Mi-DM vue 386/486

Voilà donc la commune de Bernières définitivement propriétaire du Platon après régularisation des actes par Me Pepin, notaire à Courseulles.

De 1974 à 1976 un vaste projet d'aménagement d'une base de loisirs est étudié sous le nom de « ZAC du Havre de Bernières », s'inspirant du parc-étang de Saint-Quentin-en-Yvelines qui vient d'être créé en 1973.

Sans doute pour des raisons économiques, seuls seront réalisés les équipements au « sud du ruisseau » : camping communal, cours de tennis, terrain de rugby. Au nord, le Platon est entretenu mais sans modification notable.

La suite de l'histoire est trop récente est donc sujette à d'éventuelles interprétations que je m'abstiendrai d'aborder ici. Mais force est de constater que ce Platon si convoité pendant deux siècles n'a pas vraiment changé de physionomie, ni trouvé d'usage réel, si ce n'est celui de protéger Bernières des assauts de la mer. Mais n'est-ce pas là l'essentiel ?

Sources : extraits des registres des délibérations des communes de Graye-sur-mer, Courseulles-sur-mer et Bernières-sur-mer.

Le projet « Havre de Bernières » a été consulté grâce à l'autorisation et la disponibilité de Mr Girard.

Une nouvelle exposition à ne pas manquer:

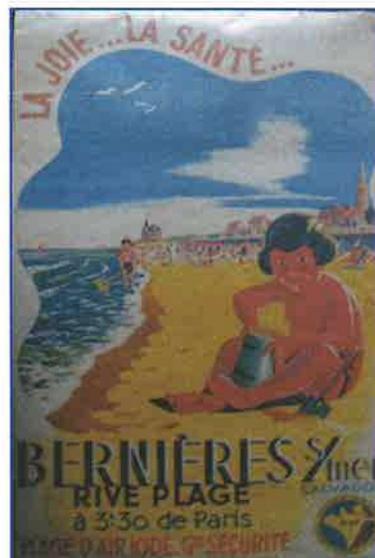
« TOUS À LA PLAGE ! VILLES BALNÉAIRES DU XVIII^e SIÈCLE À NOS JOURS »

Une exposition particulièrement intéressante se tient à la Cité de l'Architecture à Paris (aile gauche du palais de Chaillot) du 19 octobre 2016 au 13 février 2017 qui dresse un panorama de l'histoire des villes balnéaires en France, au regards des pratiques européennes, des origines à nos jours. Architecture, urbanisme, œuvres d'art et objets du quotidien racontent la conquête progressive des bords de mer.

Exposition particulièrement riche donc en documents très divers, peintures, plans, affiches et photographies mais également en objets aussi évocateurs que les cabines sur roues, les fauteuils en osiers ou bien les costumes de bain... Clins d'œil aux Berniérais : saurez-vous repérer le petit objet exposé, originaire de Bernières et prêté par un membre de B.O.N. ?

Les textes expliquent parfaitement, de façon claire et succincte l'évolution du balnéaire tant en France qu'à l'étranger et signalons les cartels lisibles ... ce qui est assez rare dans les expositions parisiennes!

J-PM



CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

Palais de Chaillot -

1, place du Trocadéro, 75116 Paris

M° Trocadéro / Iéna

Ouvert tous les jours,

(sauf les lundi et mardi), de 11h à 19h.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h

Plein tarif : 9€ / tarif réduit : 6€

Plus d'informations sur www.citechailot.fr

A noter que cette exposition s'adresse aussi au jeune public et aux familles : un espace atelier ainsi que deux ateliers autour de la cabine de plage et de la mode sont mis en place à l'occasion de l'exposition.

Comment sont-ils arrivés à Bernières ?...

Suite

Série initiée dans le précédent bulletin de B.O.N. (n°48, juin 2016), continuons à broser ici à grands traits cette série de portraits retraçant les chemins par lesquels quelques habitants actuels, pris au hasard, sont arrivés à Bernières.



Françoise L... Depuis quatre générations ! Mes arrières grands-parents sont arrivés à Bernières en 1913, mon arrière grand-père étant mécanicien en machine agricole (charrues, moissonneuses, batteuses). Ils habitaient de la rue de la Corderie puis une des maisons de la cour commune, rue Achille Min. Mes grands-parents, génération suivante, restent à Bernières, car ils se plaisent bien dans l'autre cour commune, rue du Régiment de la Chaudière, dite cour des Dentellières ! Ma grand-mère est blanchisseuse et mon grand-père, tailleur de pierre aux « Beaux -Arts » à Caen. Il a ainsi participé à la restauration du clocher de l'église de Bernières après le Débarquement. Ils ont huit enfants dont ma mère qui a été épicière au 37 rue du Général Leclerc tandis que mon père était ouvrier agricole à la ferme Pestel.

Jean N... En 1932, déçus par des vacances sur l'île de Ré, mes grands-parents maternels vinrent, sur les conseils d'un ami, finir leurs congés *Villa Léontine* à Bernières.

Par la suite, ils revinrent à Bernières à chaque vacances.

Je naquis en septembre 1939 dans l'ancienne maison de Monsieur Prodhomme, face à l'actuel cabinet médical.

Après-guerre, retour à Bernières en 1946 où les deux sœurs de ma mère rencontrent leur futur mari, propriétaires à Bernières, et à partir de cette époque, les vacances de Pâques et d'été se passent toujours à Bernières dans diverses locations.

En 1970, marié et père de 2 deux fils, nous achetons un appartement face à l'ancien camping.

Puis en 1978, nous achetons la maison de Monsieur Juhel où nous coulons avec mon épouse une retraite heureuse rue du Royal Berkshire Regiment, face à la "Villa Léontine", première location de la famille !



Danielle et Philippe N... Dès 1956, Danielle vient régulièrement en vacances à Courseulles. La famille alterne les locations estivales à Courseulles et à Bernières et profite ainsi des charmes de la Côte de Nacre.

Philippe vient goûter les plaisirs du camping sauvage dans les dunes de Courseulles ; il y apprécie la tonicité du climat,

les sports de mer et la camaraderie régnant au bord de l'eau et surtout, les charmes de Danielle !..



Nous nous sommes mariés en 1960 et, après l'épisode de la guerre d'Algérie, nous sommes venus chaque année passer nos vacances à Bernières où, bien accueillis, n'avons jamais eu l'impression d'être considérés comme des « horsains ». En 1975, nous visitons le *Clos de la Mer* ; l'environnement et l'aménagement nous plaisent et nous achetons un appartement qui devient notre résidence de vacances.

Puis en 2000, afin de s'installer définitivement pour notre retraite à Bernières, nous faisons construire une maison dans le quartier de la Crioux. Très engagés dans la vie sociale et publique de la commune, nous sommes tous deux très attachés aux agréments de la vie bernériaise.

Chantal D.: Le hasard, seul, nous a conduits à Bernières-sur-Mer il y a une trentaine d'années.

Un soir, dans notre maison de Sainte Honorine-du-Fay, je feuilletais au coin du feu une revue d'informations notariales. Une annonce retint mon attention : "à vendre; Bernières-sur-Mer, corps de ferme et ses dépendances..."

Mon mari, Jacques, artiste peintre, fut très intéressé par la perspective de transformer ces dépendances en ateliers et de vivre en permanence au rythme de la mer.

Nous sommes partis en "reconnaissance" à Bernières et peu après, nous étions chez le notaire. La découverte des cabines de plage avait été un élément décisif. La "ferme Biron" allait devenir une "maison d'artiste" et la cabine sur la digue un atelier annexe où mon mari adorait travailler.

La mer et les cabines étaient pour lui et nos filles des sources inépuisables d'inspiration.

Ce fut un coup de foudre, transformé en un attachement profond pour ce village, ses paysages, son bord de mer avec sa vie propre.

Dans cette maison devenue une vraie maison de famille, je retrouve toujours le calme, la sérénité, et je constate que nos amis, également aiment y faire escale.....



Rüdiger D.: Né en Allemagne, j'ai 19 ans en 1970 quand je rencontre Martine, originaire de l'Orne, qui vient régulièrement en Rhénanie chez une correspondante, entre Coblenze et Francfort. C'est la même année que je la rejoins en France pour l'épouser et nous y restons.

Nous habitons d'abord Langrune où mes beaux-parents possèdent une maison et, quelques temps après, cherchant à nous agrandir, nous tombons sur une annonce présentant une *fermette à rénover*, à Bernières. Nous nous précipitons chez le notaire mais il y a 16 candidats acheteurs

avant nous ! Aucun ne donnent suite devant l'ampleur des travaux de restauration à entreprendre et notre amour des vieilles pierres triomphe : nous achetons cette fermette en 1981. Depuis trente-cinq ans, c'est ici que nous demeurons avec joie, avec nos quatre enfants et que j'exerce mon métier de tapissier décorateur.

Thomas D .F.: Né à Falaise, je fais des études à Caen, à Rennes et un début professionnel à Pornic, puis à Fresnes. Pour mon retour souhaité en Normandie, marié, je cherche à m'installer en bord de mer, car l'expérience pornicaise m'avait beaucoup plu et ainsi en 2009, j'ai posé mes valises à Bernières. C'est rue du Régiment de la Chaudière que je commence à découvrir Bernières, dans une jolie petite maison en pierre, « Le Chaume ». La mer, le patrimoine architectural, m'ont séduit, mais c'est aussi et la chaleur des Bernierais et la vie associative intense qui m'ont attaché à la commune et m'ont

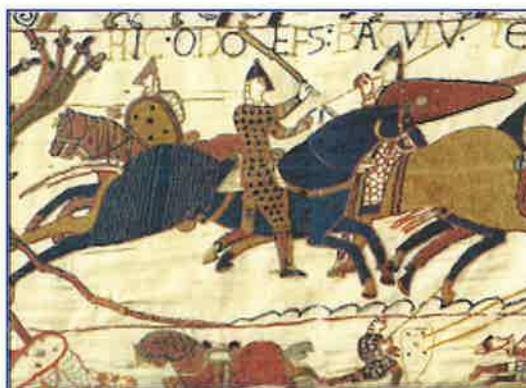


donné envie de bien m'y implanter, au point de m'investir dans la vie municipale, dans l'association des parents d'élèves et l'association Actes. En 2014, avec trois petits Bernierais, il faut changer de maison pour que la famille vive à l'aise et il est évident que nous ne chercherions pas ailleurs qu'à Bernières, nous voici donc voie du Débarquement ... et pour un paquet d'années !

Chemin chronologique de la tapisserie¹ de Bayeux

Par Annie de GERY

Patrimoine Normand, le très riche magazine trimestriel régional de la culture et de la vie en Normandie, a publié dans son dernier numéro un dossier sur la tapisserie de Bayeux². Nous en rapportons ici le tableau des dates des nombreux voyages et péripéties de cette extraordinaire pièce de toile brodée relatant cette saga historique³.



1077 : Dédicace solennelle de la cathédrale de Bayeux, en présence du roi Guillaume, de la reine Mathilde, d'Odon, évêque de Bayeux et de l'archevêque de Canterbury, Lanfranc. La tapisserie est peut-être exposée dans la nef.

1476 : Un inventaire du trésor de la cathédrale mentionne la tapisserie.

1562 : Iconoclasme des calvinistes : de nombreux objets attribués à Guillaume sont détruits. La tapisserie n'est pas touchée.

1724 : Nicolas-Joseph Foucault, intendant de Caen, possède dans sa collection une copie de la tapisserie. Elle passera dans les mains de Claude Gras de Boze et d'Antoine Lancelot. Ce dernier signale la tapisserie à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres.

1728 : Le prieur de Saint-Vigor écrit que l'usage persiste de tendre cette tapisserie dans la nef de la cathédrale de Bayeux de la Saint-Jean à la fête de la Dédicace en juillet.

1729 : Le bénédictin Dom Bernard de Montfaucon la fait représenter dans deux de ses ouvrages.

1792 : Léonard Lambert-Leforestier, avocat bayeusain, remet la tapisserie, dont les révolutionnaires veulent se servir comme d'une bâche sur un chariot de munitions, à la Commission des Arts, pour la protéger.

1804 : La tapisserie est exposée au Louvre, puis confiée aux Bayeusains. Elle est déposée au collège avant d'être transférée à l'Hôtel de ville.

1842 : La tapisserie est conservée à la bibliothèque publique de Bayeux, place du château.

1913 : La tapisserie est installée à l'hôtel du Doyen (près de la cathédrale).

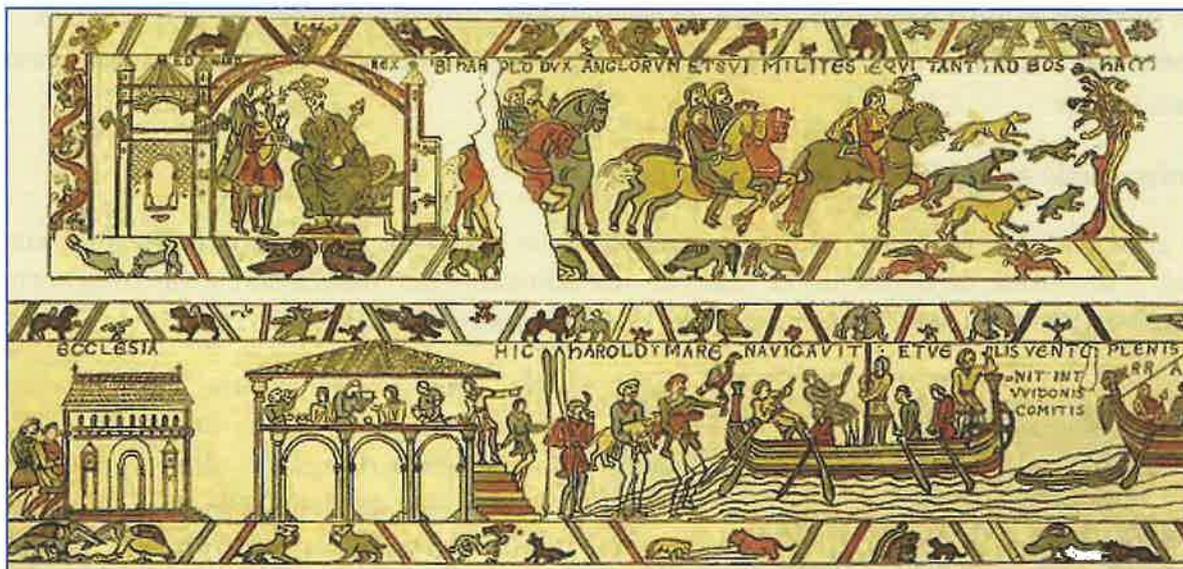
¹ A noter, pour les puristes, qu'il ne s'agit pas littéralement d'une *tapisserie* mais d'une *broderie* !... (N.D.L.R.)

² *PATRIMOINE NORMAND*, n° 98, juillet, août, septembre 2016 ; Louis Paulin : *La Tapisserie de Bayeux en un coup d'œil !..*

³ Au sujet de la tapisserie de Bayeux, se reporter avec intérêt aux B.O.N. n° 16 de déc. 1999, n°17 de juin 2000 et n°27 de déc. 2005

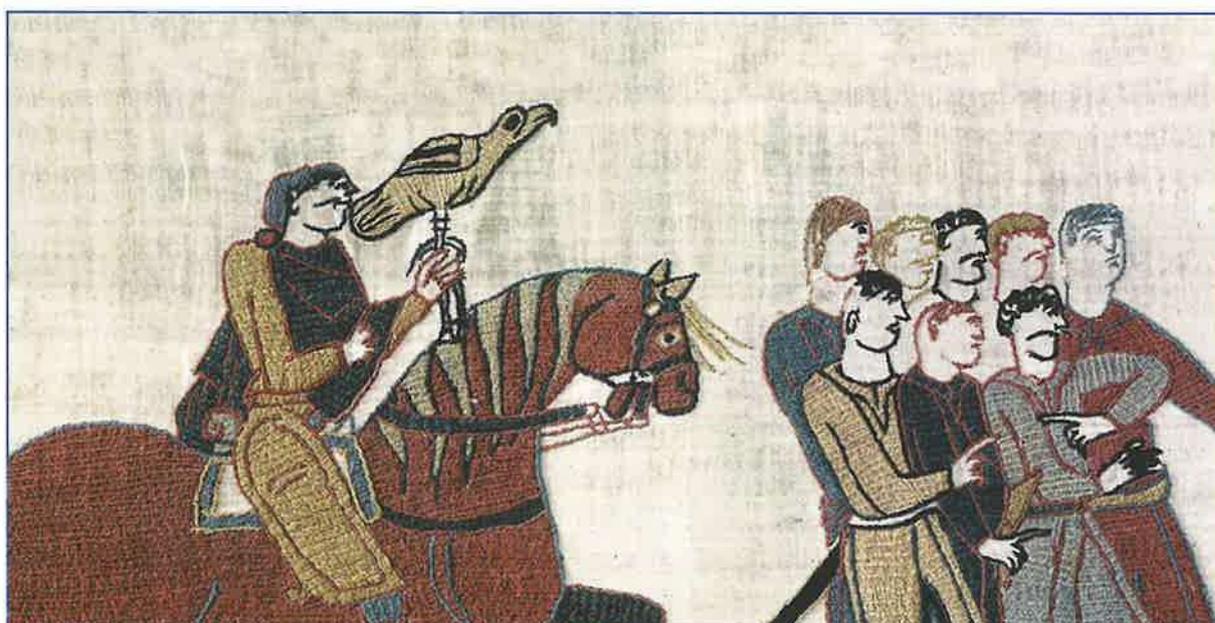
1941 : Envoyés par Himmler, quatre scientifiques nazis se déplacent à Bayeux pour l'étudier et démontrer qu'il s'agit d'un héritage viking. L'œuvre est mise en sécurité au château de Sourches, près de Laval, puis est emmenée au Louvre.

1983 : La tapisserie est transférée dans l'ancien grand séminaire du XVII^e siècle à Bayeux où, depuis, elle est exposée de façon permanente au public.



Depuis ce transfert près de la cathédrale au cœur de la ville et qui semble définitif, le souci a toujours été, par les différentes scénographies qui se sont succédées, de satisfaire l'intérêt pour l'œuvre et déployer le mieux possible cette bande de 70 mètres d'images. Un projet est en cours pour permettre ce déploiement en exposition quasi linéaire (*la Tapisserie en un coup d'œil !*) comme il existait lors des expositions dans la nef de la cathédrale pour les fêtes de la Dédicace ou des Reliques (du 1^{er} au 8 juillet).

Cette scénographie nouvelle ne s'entend pas sans l'utilisation de toutes les technologies modernes qui permettront d'assurer la parfaite conservation de cette œuvre unique, inscrite en 2007 au Registre international *Mémoire du Monde* de l'UNESCO, à côté, pour la France, de l'original de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.



Les activités de l'été de B.O.N.

Par Annie de Géry

Comme chaque année, l'intérêt du public pour la découverte du patrimoine bernierais ne se dément pas ! En témoignent le nombre de participants aux différentes manifestations organisées par B.O.N. ... et toujours gratuites, bien évidemment, assurées par les bénévoles de l'association.

Le 25 juin, sortie annuelle réservée aux adhérents

Chaque année, B.O.N. organise une sortie permettant de découvrir différentes facettes du patrimoine normand, à proximité de Bernières, et réservée aux adhérents de l'association. Pour cette sortie, nous étions une vingtaine à visiter l'Atelier du Vitrail de Sylvie Liégeois à Langrune.



Sylvie Liégeois est maître verrier, installée à Langrune depuis 1990. Diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts appliqués et des Métiers d'Art de Paris, elle crée et restaure des vitraux destinés au patrimoine ancien dont plusieurs monuments historiques telle l'église de Bernières dont elle a restauré la vitrerie du chœur. Elle réalise aussi des luminaires en verres fusionnés et des objets décoratifs. Avec beaucoup de pédagogie elle nous a expliqué tous les modes de

réalisation d'un vitrail, le choix des verres, la pose, la conservation ... et nous sommes sortis moins ignorants.

Juillet et Août, visites du bourg et de l'église

Le programme estival habituel a été assuré avec un enthousiasme sans cesse renouvelé par B.O.N. : quatre visites en juillet et quatre visites en août : le samedi visite du bourg et dimanche, celle de l'église. Sans réservation mais, malgré la concurrence de la plage, des visites toujours très achalandées. Cette année trois des visites du bourg étaient menées et



commentées par Claude Bizou, membre du conseil d'administration de B.O.N.

En dehors de ce cycle bien établi, l'association a été sollicitée par d'autres associations, extérieures à Bernières : le 19 juillet, telle Kidibulle, association d'accueil et de loisirs pour enfants de Saint Maur des Fossés. Ce jour-là, le plus chaud, (38° à Bernières !), nous



avons reçu 15 jeunes voyageurs de 6 à 10 ans et trois accompagnatrices pour une visite de l'église. Le petit groupe n'a eu qu'à traverser la rue depuis l'UNCMT où il logeait. Pour certains d'entre eux, la visite d'un bâtiment religieux était une expérience vraiment tout à fait nouvelle ! A chaque pas de la progression, à chaque détail, les questions fusaient et le climat délicieux qui régnait à l'intérieur du bâtiment était propice l'attention prêtée aux réponses.



Le 1^{er} août, une vingtaine de membres de l'Association Côte de Nacre cyclotourisme de Luc-sur-mer, après un rendez-vous longtemps pris à l'avance, est venue visiter notre monument historique et en a retenu quelque étonnement et satisfaction je crois !



AQUARELLES

BERNIÈRES-SUR-MER
et
CÔTE NORMANDE



Louis HARANT

1854 - 1925



Bernières Optique Nouvelle
Mai 2016

16 juillet, les Rencontres de B.O.N.

Comme chaque année à la mi-juillet, le traditionnel cocktail offert par l'Association, a réuni les Bernièrais, amis de B.O.N., dans les jardins de l'ancienne mairie. Occasion estivale de présenter les activités de l'Association, ses recherches, ses publications, ses visites commentées ainsi que ses projets pour 2017.

Et cette année, une exposition en plein air des aquarelles de Louis Harant, illustrant Bernières à la fin du XIX^e siècle, a permis de mettre en valeur cette dernière découverte de B.O.N. et de présenter la publication qui en est issue et récemment éditée - en vente dans différents points de Bernières. Quelques reproductions de ces aquarelles exposées ont d'ailleurs très rapidement trouvé preneurs.

14 août, le vide-greniers de Bernières



Courant août 2016, B.O.N. a participé au « vide greniers » de Bernières et installé un stand, bien signalé, en plein cœur de bourg. Avec un soleil très présent, la journée a été une belle réussite : de nombreux contacts et échanges, une très bonne diffusion de nos publications : *Les aquarelles normandes de Louis Harant*, *Histoire d'une maison*, les ouvrages sur le Débarquement entre autres...

Encore une occasion de mesurer l'intérêt que suscite notre Association

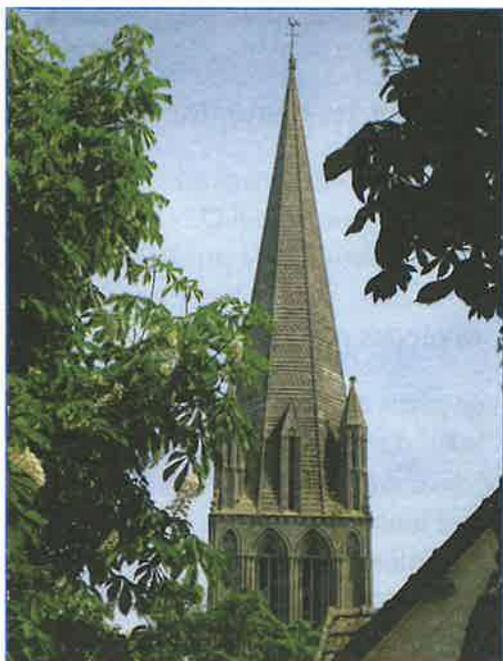
5 septembre, Forum des Associations

Le 5 septembre à la Salle de la Mer, dans l'Espace Nacre, B.O.N. partageait avec les autres associations de Bernières les contacts avec les visiteurs de la Côte de Nacre qui cherchaient soit une activité particulière, soit à améliorer leur connaissance du village.

Là encore quelques contacts nous ont permis de présenter, outre les activités de B.O.N., les buts de notre Association : la mise en valeur, la protection et la diffusion d'une meilleure connaissance du patrimoine local bernierais.

17 et 18 septembre, les Journées Européennes du Patrimoine

Voir page suivante



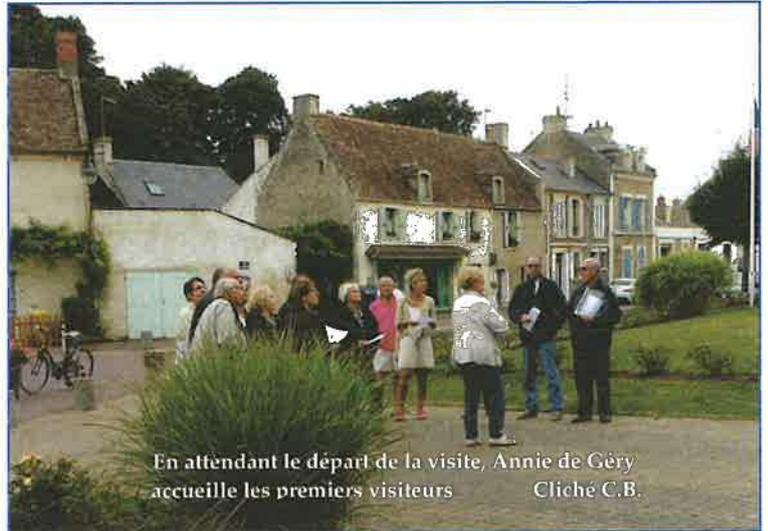
Journées Européennes du Patrimoine

Par Annie de GERY et J.P. MAYER

Comme chaque année dans le cadre de cette manifestation¹, B.O.N. a assuré les 17 et 18 septembre derniers la visite de l'église de Bernières. Avec, cette année encore, accès au triforium, permettant non seulement une vue plongeante et inhabituelle sur le chœur et son remarquable pavement, mais aussi de découvrir nombre de graffiti.

On accède au triforium par un escalier sombre et dérobé, particulièrement étroit, aux marches creusées, derrière l'imposant retable et qui a impressionné nombre de visiteurs !

Annie de Géry conduisait ses visites qui, à chacune d'entre elles, ont réunies une cinquantaine de personnes



En attendant le départ de la visite, Annie de Géry accueille les premiers visiteurs Cliché C.B.



Le triforium, composant caractéristique de l'élévation interne dans l'architecture gothique, est cette galerie très étroite faisant ici le tour du chœur de l'église, qui permet le passage d'un homme et facilite l'entretien des parties hautes de l'édifice et l'accès à la charpente. Il est bordé d'une balustrade à arcatures ajourées d'un décor quadrilobé.

Détail étonnant : nous avons retrouvé sur l'un des murs du triforium l'épure à la pointe sèche qui a servi de modèle au tailleur de pierre qui a réalisé ces quadrilobes il y a plus de huit cents ans!

D'autre part, toujours dans le cadre de cette manifestation et à l'initiative de B.O.N., Rüdiger Dewald, maître tapissier et tapissier-décorateur installé à Bernières depuis de nombreuses années, avait exceptionnellement ouvert son atelier pendant ces deux journées.

Il a pu faire comprendre, de façon concrète et vivante, à de très nombreux visiteurs particulièrement intéressés- il fallait voir la file d'attente devant sa porte ! - toutes les phases de restauration d'un siège, menuiserie, ébénisterie, tapisserie ...

Qu'il en soit ici encore remercié !

Il n'a pas été possible de faire visiter le colombier de La Luzerne comme par le passé car ses propriétaires - les restaurateurs de l'Auberge de la Luzerne - y organisaient une réception ce week-end. Mais saluons ici leur gentillesse car ils n'hésitent jamais à nous ouvrir habituellement leurs portes pour ces visites.

¹ C'est en 1997 que B.O.N. a participé pour la première fois à ces Journées Européennes du Patrimoine. Cf. à ce sujet B.O.N. n°12 de décembre 1997

Rappelons en quelques lignes l'évolution de cette manifestation, aujourd'hui « Journées Européennes du Patrimoine ».

C'est en 1984 que le ministère de la Culture crée en France la « Journée Portes ouvertes des monuments historiques », organisée le 3ème dimanche de septembre.

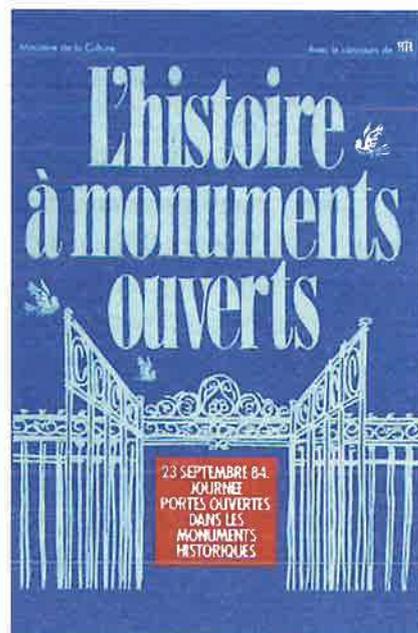
Elles permettent au public de découvrir nombre d'édifices habituellement fermés à la visite ou très peu fréquentés - monuments, églises, châteaux, théâtres - des musées dont l'accès devient gratuit ou à prix réduit, ainsi que des palais nationaux, des préfectures ou des palais de justice par exemple.

Dès 1985, de nombreux pays suivent cet exemple et mettent en place à la même date un évènement similaire. Jack Lang, étant ministre de la Culture, propose d'élargir cette initiative française à toute l'Europe. Et en 1991, le Conseil de l'Europe officialise les « Journées Européennes du Patrimoine ».

Depuis 1995, un thème général est proposé aux intervenants, mettant en avant un ou plusieurs aspects du patrimoine. Ainsi par exemple, le thème retenu en 2015 était « Le Patrimoine du XXIe siècle, une histoire d'avenir » et celui de cette année 2016 : « Patrimoine et Citoyenneté ».

Aujourd'hui 50 pays en Europe organisent les Journées du Patrimoine. Ainsi que plus d'une quinzaine de pays extérieurs à l'Union Européenne, tels que l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan ou la Fédération de Russie entre autres.

Bilan de ces deux « Journées du Patrimoine » 2016 en France : plus de 12 millions de visiteurs avec 17.000 sites ouverts ... dont ceux de Bernières !...



DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : (découpez) ou recopiez cette demande

NOM :PRENOM

ADRESSE :CODE POSTALVILLE :

TELEPHONE (S) :

E-MAIL :

Demande mon/notre adhésion de membre actif : 18 € ou 25€ pour un couple

Retournez cette demande au siège de B.O.N.

114, rue du Régiment de la Chaudière, 14990 Bernières s/Mer

Conformément à l'article 5 des statuts, elle sera soumise au Bureau pour acceptation

L'irréremédiable ruine des vestiges romains de Bernières

Par Jacques LEPOIX

L'historien normand l'abbé de La Rue n'était pas archéologue. Mais son autorité d'érudit était si grande qu'il a émis dans ses *Essais* des opinions erronées que ses successeurs, qui eussent pu mieux que lui approcher la vérité, ont, comme c'est souvent le cas, transmis pieusement comme vérités premières.

Les textes que nous allons proposer ont le mérite de décrire les sites anciens de Bernières comme récits d'historiens qui avaient été des témoins oculaires. Seul le comte de Caylus n'avait jamais mis les pieds à Bernières, mais il eut au moins le mérite, rare à l'époque, de charger un ingénieur compétent d'examiner et de cartographier les lieux avec la grande minutie qu'avait instaurée, cent ans plus tôt, l'illustre Vauban à ses collaborateurs.

Les personnes qui ont connu Bernières avant la Seconde Guerre Mondiale, devenues rares, se souviennent bien de deux éléments gallo-romains dont l'un, hélas, a été complètement détruit à la suite du fameux remembrement des années 1950, et l'autre tellement mutilé qu'il ne présente plus, du moins dans son état actuel de délabrement, le plus petit intérêt archéologique - broussailles, décharge sauvage ... - nous voulons parler des tranchées romaines et du Camp romain lui-même.

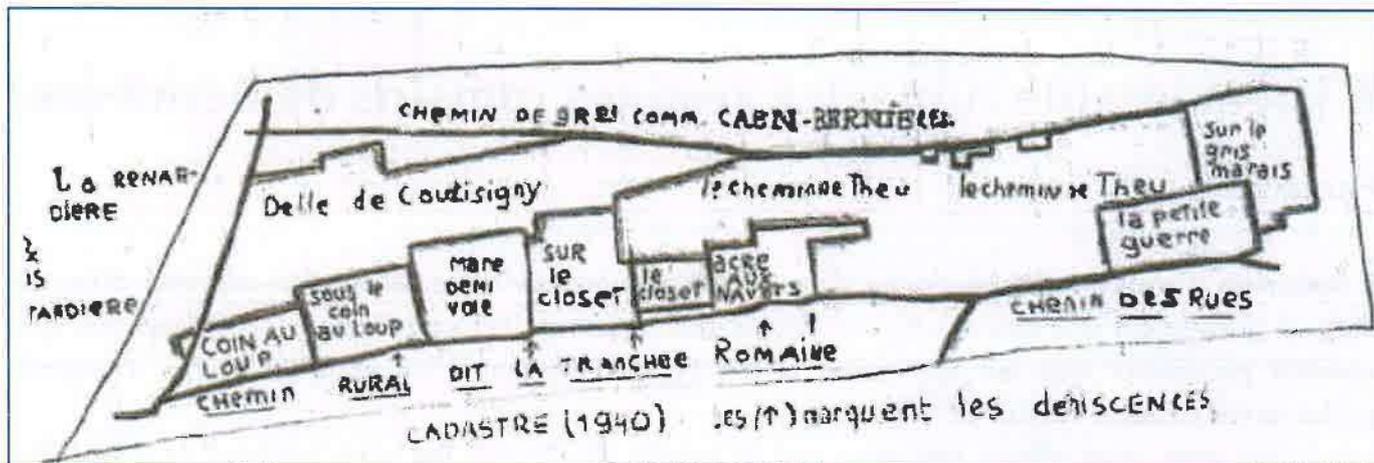
Hélas comme nous l'avons dit et on peut le comprendre, puisque ce véritable fossé, tolérable à l'époque de la civilisation du cheval, devenait un obstacle bien fâcheux pour les tracteurs. Le remembrement mit fin à 2000 ans presque d'existence de ce vénérable vestige, sans qu'à notre connaissance, aucun relevé précis - sauf, en partie, le cadastre - ait été exécuté.

Il serait peut-être utile d'utiliser la méthode de photographie aérienne qui, vu le caractère récent du comblement, pourrait générer une cartographie précise et surtout, évaluer les dimensions.

Les tranchées romaines

Elles se situaient entre le *Bois des Riës* et le *Camp Romain* et constituaient une tranchée « cavée » (le mot était encore courant à Bernières à l'époque que nous évoquons) ou « rue », d'environ 2 m. 50 de profondeur et qui, à la fin de son existence avait encore 1 m. 80 à 1 m. 70 selon les endroits. Cela consistait en plusieurs sections d'une centaine de mètres de long, avec des déhiscences alternativement à droite et à gauche, ce qui permettait à une troupe de circuler à couvert et sans être vue de la sortie du village - quel qu'il fut à l'origine - jusqu'au camp fortifié dit de *Tombettes*.





Le camp romain

Lors de son article sur les *Ruines de Saint-Ursin*, qu'Edmond Hue fouilla avant qu'une mission de l'université ne reprit le chantier de fouilles il y a quelques années, cet archéologue réputé écrit au sujet de ce camp¹ :

« Il ne reste que le glacis du front nord, tombant [cadastré] dans les n° 69 (partie), 71, 72, 73 et 74 qui aboutissent à la route n°35 du Vieux-Pont au Bac-du-Port et un peu des glacis du front ouest que longe le *Chemins des Romains* ou encore *Rues*. Les terroirs environnant s'appellent *La Tombette, sur la Tombette*, qui l'encadrent au nord et à l'est, *la Fosse au Loup* au sud. Les coordonnées de l'angle N-E du camp sont : 49° 18' 4 latitude N et 2° 45' 6 longitude O ».

Remontons le temps. En 1892, également dans le bulletin des Archéologues de Normandie², on trouve une communication de M.J. Titard ainsi libellée :

« Un peu plus loin ... commencent les tranchées, longues excavations régulières, flanquées par des angles à droite et à gauche, qui font ressembler ces tranchées à des lames de scie à double dentelure. Quelques unes de ces dentelures ont disparu, les autres étant demeurées à peu près intactes. Leur largeur n'était pas la même partout : elle est ici de plus de 30 m., ailleurs de 10 m. seulement. Les angles qu'elles dessinent, **et dont on peut saisir l'ensemble d'un seul coup d'œil sur le plan cadastral**, mettent en évidence cette structure singulière qui cesse en arrivant au camp ou Poste de Tombette. Ce camp, que traverse la route romaine de Bayeux au Bac-du-Port et à Bénouville, était creusé comme les

tranchées de Bernières qui y conduisaient et - autant qu'on puisse en juger par ses traces, il avait la forme d'un carré long. La partie vers le midi où se trouve son entrée est assez bien conservée. Le redressement de la route de Bayeux a fait disparaître les dentelures de la voie antique qui la traversait mais **quelques unes de ces dentelures figurent sur le plan du cadastre**. A partir du camp, la structure particulière des tranchées reparaît puis cesse pour finir maintenant au chemin de Tailleville à Bény. Autrefois, elle se continuait et arrivait au lieu où le plan cadastral sur la commune de Bény marque un *camp des Romains*. Sur ce point encore, elle était flanquée d'angles creux et là venait la rejoindre un chemin partant de Bény qui offrait la même structure. Ce « camp des Romains » [à Bény] a disparu. Le seul vestige possible étant un haut fossé servant de clôture à une ferme ».

On nous accusera sans doute de négliger que ces archéologues ignoraient les méthodes récentes d'investigation modernes et risquaient ... de prendre parfois - disons-le - leurs désirs pour des réalités. Il n'en est rien ici et nous répondons qu'au fil du temps, ils ont été des témoins oculaires comme nous l'avons été nous-même dans les années 1935-1940.

Remontons encore jusqu'en ... 1846, date si importante dans l'évaluation du patrimoine local grâce au travail de Titan d'Arcisse de Caumont et de son extraordinaire *Statistique Monumentale du Calvados* où il écrit :

« A un quart de lieue au sud de l'église, on voit très distinctement un chemin creux aligné qui, après avoir traversé l'ancienne voie romaine de

Bayeux au Bac-du-Port, s'avance vers la commune de Bénv et s'efface bientôt en se confondant avec un chemin ordinaire. Cette rue cavée a été évidemment creusée de main d'homme et comme pour dérober à la vue de ceux qui devait la parcourir. Une enceinte marquée sous le n° 94 de la carte de Cassini et désignée sous le nom de *Camp romain* était encore visible il y a quelques années ».

Témoignage précieux qui prouve que de graves dégradations ont du se produire peu avant la publication de la *Statistique*.

Arcisse de Caumont d'ajouter :

« Caylus a publié un plan du camp romain de Bernières [donc avant 1765, date du décès du véritable père de l'archéologie scientifique]. Il fait observer que cette place était soigneusement choisie et avantageusement pour la défense de la côte. Le terrain s'élève insensiblement vers la campagne. Au contraire, il s'abaisse jusqu'au rivage et laisse voir toute la côte comprise entre les embouchures de la Seulles et de l'Orne et une grande partie du rivage, situé au-delà de cette rivière jusqu'à Dives. Dans le lointain, on aperçoit même Le Havre et les falaises de Hennequeille ».

Autre temps mais qui prouve la valeur de cet observatoire : les Allemands récupèrent ce lieu en 1940, y construisent un blockhaus et quelques éléments d'habitation précaire comme 1800 ans auparavant les Romains observaient la mer pour s'enquérir des débarquements de redoutables Saxons !

Remontons maintenant jusqu'en 1762 pour transcrire un passage³ du remarquable travail du comte de Caylus.

On ne saurait oublier que M. de Caylus est encore considéré par de nombreux archéologues comme le précurseur de l'archéologie moderne scientifique, et à juste titre.

« ... A 1800 toises au sud-est du village de Bernières, on voit un ancien camp romain dont le rempart et le fossé sont encore apparents. Il est d'une médiocre étendue et ne pouvaient contenir qu'une cohorte, c'est à dire 400 à 500 hommes⁴. Différentes rues conduisaient à ce camp fixe et sédentaire ; on les appellent encore *rues romaines*. Leurs angles et leurs retours sont encore très

distinct en beaucoup d'endroits ; la largeur de chacune a conservé son alignement, son talus et par conséquent, sa profondeur. Ces rues creuses ou ces espèces de tranchées étaient apparemment faites pour couvrir et cacher la communication du camp au village. Sur la rue qui conduisait au village et au port, on trouve une hauteur qu'on appelle *Le Tombet* et qui pouvait être un ouvrage avancé ».

Terminons cette communication par un souvenir personnel : M. Hue, qui m'avait reçu et fait visiter le petit musée de préhistoire installé au premier étage de sa mairie de Luc, avait fouillé sommairement le fossé de notre camp romain de Bernières et déniché quelques monnaies.

Ce petit musée a disparu sans qu'on ait pu me dire où sont allées les collections⁵. Quant à votre serviteur, il avait ... 14 ans et ignore quelle était l'effigie de ces monnaies romaines.

¹ Bulletin de la Société Préhistorique Française, 1908, vol. 5, n°1, p. 53-64

² Bulletin des Archéologues de Normandie, tome XVI, p. 167-192

³ Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines et Gauloises, 1762, in4°, p. 309-311

⁴ Le plan Caylus est accompagné des cotes suivantes : longueur 417 pieds et largeur 250 pieds à l'est et 208 à l'ouest, d'où son opinion que ce camp ne pouvait contenir qu'une seule cohorte.

⁵ Précisions apportées depuis par M. Lamy, fin connaisseur lucain des antiquités locales : les collections ont été dispersées, dont une partie au musée de Normandie, et une autre, tout simplement pillée ... (juillet 2016).

Jacques Lepoix est issu d'une très ancienne famille bernériaise et depuis 1926, il passe régulièrement toutes ses vacances à Bernières.

Sa passion pour la musique contrariée, il poursuit des études de médecine et devient cardiologue à Paris. Mais dès son plus jeune âge, il a deux autres passions : l'histoire locale et l'archéologie.

Et ce sont aujourd'hui des centaines de notes et de fiches qu'il a accumulées, établies au cours de ses entretiens avec d'anciennes personnalités locales et de ses recherches dans diverses archives.

Jacques Lepoix est un témoin oculaire de faits et d'événements aujourd'hui disparus de la mémoire du plus grand nombre d'entre nous. On comprend alors pourquoi ses témoignages sont à ce point précieux. Il a accepté de nous confier certaines de ses notes, dont la première est ici publiée.

Qu'il en soit chaleureusement remercié.

Jean-Paul Mayer

La Violette Blanche

Par Nicolas MATHIEU

A l'automne, vous pouvez trouver chez les fleuristes des petites fleurs blanches en pot qui ressemblent à des pensées. Mais quand vous les regardez de plus près, ce ne sont pas vraiment des pensées, car la fleur de la pensée présente quatre pétales bien dressés et un cinquième qui s'incline vers le bas, plus grand que les autres. Or ces petites fleurs blanches possèdent chacune deux pétales bien droits et trois pétales identiques légèrement tournés vers la terre. Elles appartiennent à une variété cultivée différente de la pensée et portent le nom latin de *viola cornuta*. L'attributif *cornuta* vient des trois pétales identiques recourbés. A côté de cette version cultivée de la *violette cornue*, il en existe une autre, semblable, mais à l'état sauvage identifiée dès 1809 par le botaniste autrichien Besser, appelée *violette blanche*, cette fois ci sous le nom latin de *viola alba* [1]. Mais pourquoi ces petites violettes blanches sont-elles dignes d'un intérêt particulier pour Bernières?



Tout simplement parce qu'elles devaient pousser à l'état naturel dans la région il y a quelques siècles et que maintenant elles ont pratiquement disparu. Et comment le sait-on ? Parce qu'un écrivain du XIXème, Eugène Liot [2], rapporte qu'un châtelain de Bernières bien connu au XVIIème décida un jour de cueillir des violettes, d'en faire un bouquet et de les envoyer à une dame qui a du certainement les apprécier. C'est le châtelain Moisant de Brieux (1611 -1674) [3], qui les fit parvenir à Mademoiselle de la Luzerne.

Comme l'indique Néomi Hepp dans le cahier des Annales de Normandie, Moisant de Brieux était un amoureux des fleurs non seulement comme botaniste mais aussi en poète esthète [4]. Grand connaisseur des écrivains classiques grecs et romains, il était averti du rôle mythique de certaines fleurs dans l'antiquité. Il savait par exemple que les anémones naquirent du sang d'Adonis et que leur nom était formé du grec et signifiait *vent* parce qu'elles sont fragiles et que le vent en fait facilement tomber les pétales. Alors peut être aussi était-il au courant de la portée mythique des violettes. La mythologie raconte en effet que Vénus ne pouvait se résoudre à aimer Vulcain, son époux si laid. Voulant conquérir son épouse, il se couronna un jour de violettes qui embaumaient tellement que Venus, conquise accepta enfin de le suivre [5].

Toujours est-il que Moisant de Brieux envoya des violettes à Mademoiselle de la Luzerne et qu'il accompagna même son envoi d'un petit billet que voici [6]:

Je me fais une joie de vous les offrir. Les fleurs ont un langage emblématique et mystérieux. Celles-ci sont destinées à bien définir comment on aime. J'espère aussi qu'elles vous diront la tendresse infinie que vous inspirez à votre vieil ami. Je souhaite que vous soyez aussi heureuse en les recevant que je suis ravi de vous les offrir.

Mais attention: jusqu'à présent, il ne s'agit que de violettes classiques de couleur violette. Alors, *quid* des violettes *blanches*? Elles apparaissent dans la réponse de Mademoiselle de la Luzerne qui envoya à Moisant de Brioux une corbeille remplie de violettes *blanches*.

Dans son émerveillement, Moisant de Brioux leur accorda ces vers si charmants [7] :

*Mes inclinations,
De Flore les mignonnettes,
Reines des jeunes fleurettes,
Des zéphirs les amourettes,
Mes petites violettes,
Blanches, douces, tendrelettes
Enfin après trois mois de vœux et de soupirs
Et d'un jaloux hiver malgré la violence,
Vous êtes en ma puissance,
Et je puis pleinement contenter mes désirs.*

*Or, dites nous je vous prie,
Par quelle bizarrerie,
Quittez vous un objet si charmant et si doux
C'est faisant tout pour moi, ne rien faire pour vous
On croit que fleurette sage,
Qui des choses sait le prix,
Doit se plaire d'avantage.
Sur le beau sein de Phyllis
Qu'en mes mains c'est trop peu, disons qu'au sein
de Flore,*

*Des grâces et de l'aurore;
Mais c'est prudemment fait, car pour l'éclat des fleurs,
Ce sein est un écueil comme il l'est pour nos cœurs.*



Le récit de Eugène Liot ne précise pas si en définitive Mademoiselle de la Luzerne eu la connaissance de ce poème adressé en premier lieu à des fleurs. Mais, si un jour vous décidez d'acquérir un petit pot de violettes blanches, vous saurez combien elles gardent le secret d'une belle histoire en fin de compte...bernièraise!

[1] La violette Blanche – Wikipedia (internet)

[2] Eugène Liot, Bernières-sur-mer, 1897, Kessinger Publishing, 2010

[3] Jacques Moisant de Brioux – Wikipedia (internet)

[4] *Moisant de Brioux devant l'antiquité classique*, Noémi Hepp, Cahier des Annales de Normandie, 1977, volume 9 n° 1, pp. 211-222

[5] *Les fleurs et la mythologie*, Les Maximaphiles Français (internet)

[6] E. Liot, *ibid*, p.59

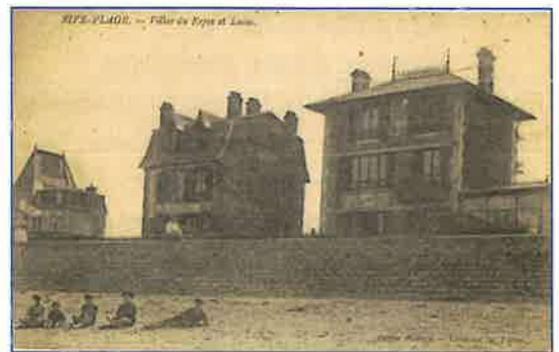
[7] E. Liot, *ibid*, p.60

1875, « Vente d'une belle villa au bord de mer »...

Par Myriam MOULIN

A la fin du XIXe siècle, Anatole Duval a conçu ce projet un peu fou de lotir à Bernières des terrains en front de mer afin d'y faire construire de belles propriétés estivales. Ainsi dans quelques guides touristiques de l'époque, relève-t-on que déjà une douzaine de villas ont été édifiées.

A lors, découvrons ensemble ce contrat de vente conservé aux Archives départementales du Calvados et peut-être saurez-vous trouver de quelle propriété il agit ? Ce contrat nous invite à entrer dans une belle bâtisse à la date du 27 octobre 1875 :



« Un entretenant de bâtiments formants deux logements distincts :

* L'un de construction récente à usage d'habitation et composé de :

au rez-de-chaussée, un vestibule, une grande salle se terminant en rotonde donnant sur la mer et escalier ; au premier étage, trois grandes chambres avec alcôves et cabinets de toilettes ; au second étage trois mansardes. »



Mais lisez la suite pour avoir encore quelques indices :

* L'autre à usage d'auberge dite le *Rocher du Calvados* comprenant au rez-de-chaussée une salle à usage de cuisine, cabinet à côté ; au premier étage une grande salle et au dessus, trois mansardes.

A la suite, une cave fermée en planches, hangar élevé sur poteaux.

Au bout, une remise et une écurie surmontée d'un grenier, muret et lieux d'aisances. »

Alors avez-vous reconnu cette auberge de Bernières ? De nouveaux indices vous sont dévoilés :

« Derrière ces bâtiments, un terrain comprenant d'anciens parcs à huîtres, au nombre de cinq dont quatre actuellement hors d'usage, conduits d'eau, chenal et fossés.



Aux abornements se trouvent : au nord, la mer ; au midi, le tracé du chemin de fer de Courseulles ; à l'est et à l'ouest, une levée ou mur en terre servant de clôture et qui sera mitoyen entre l'acquéreur et sa venderesse. »

Il nous semble que ces parcs à huîtres à Bernières vous ont déjà dévoilés leur emplacement. Peut être que la suite confirmera vos hypothèses :

« Pour accéder à la propriété vendue, M. Dieulafait aura droit de passage à tous usages sur un espace formant un chemin de largeur carrossable soit un minimum de quatre mètres, en allant d'un côté jusqu'à la rue de la Mer et de l'autre jusqu'au chemin du Télégraphe ».

Alors, le contrat de vente nous livre un dernier indice, nous assurant de l'identité de la propriété: « M. et Mme Hettier s'obligent à déterminer l'emplacement de cette servitude. En outre cette vente est consentie et acceptée moyennant un prix de 10 000 francs qui sera payable à Caen en l'étude de... ».

Ainsi grâce à la description de cette vente, nous pouvons imaginer l'intérieur de cette belle demeure qu'était *La Cassine* car autant d'indices ici apportés figurent dans plusieurs articles publiés dans les précédents numéros de B.O.N. !



Et pour suivre toutes les évolutions de propriété de cette demeure, on se reportera utilement à *Histoire d'une Maison*¹.

Mais n'est-il pas surprenant de découvrir ici l'existence de cette auberge au nom très local ? On peut supposer que les touristes venaient s'y restaurer, dans la salle à manger située à l'étage avec vue sur mer. La vente de l'ensemble immobilier ayant été effectuée avec un parc à huîtres en état de

¹ *Histoire d'une Maison*, p.36-39, B.O.N. éditeur, mai 2013

fonctionnement (sur les cinq), on peut également imaginer que l'on pouvait y déguster quelques huîtres ? Et que dans l'écurie mitoyenne, les clients pouvaient déposer leurs chevaux...

Sur le contrat de vente, on note la mention « pièces relatives à M. Coquerel, architecte ». De fait à cette époque M. Coquerel était, à Bernières, un ami proche des propriétaires de la *Villa des Faucheux*. Alors une hypothèse se profile : M. Coquerel, serait-il l'architecte de la jolie demeure *La Cassine* ?

En 1873, Charles Hettier déclare la « construction achevée » et en 1876, elle devient imposable. Si la construction date de cette période, il existait cependant un bâtiment plus ancien non seulement en 1828, mais encore sur le cadastre napoléonien, daté du 23 avril 1808, section B de la Rive, où est déjà représentée la silhouette d'une maison à cet emplacement. Et cet ancien bâtiment (de classe 10) est en relation avec le marché des parcs à huîtres du lieu. En effet, il faut remonter à la période trouble de la Révolution Française pour découvrir l'histoire des parcs, histoire tumultueuse et judiciaire²...

Il nous reste à savoir à quel moment le nom de *La Cassine* a été donné à la maison. En consultant les cartes du littoral de 1808, nous trouvons le nom de *Cassine* donné à un lieu-dit situé au nord-ouest du Platon. Donc pas du tout à l'endroit de cette maison ! Ce lieu-dit était composé d'une partie en friche, d'une autre labourable et surtout de quatre parcs à huîtres appartenant à un sieur Morice et aux sieurs Jacquet et Tragen en 1808.

Ainsi, le nom de *Cassine* n'a pas toujours désigné cette jolie propriété. D'autant plus que lors de la vente en 1875, on relève seulement le nom de l'auberge *Les Rochers du Calvados*. Et en 1887, Pierre-Emile Berthélémy peint le tableau qu'il intitule « Ouragan du 11 octobre 1886 ravageant les dunes et la digue de *La Cassine* à Bernières-sur-mer ». C'est donc entre ces deux dates que la propriété doit prendre son nom.



Vue de *La Cassine* vers 1880. On voit parfaitement les deux corps de bâtiment accolés ainsi qu'à l'arrière, les remises et écuries en planches

² Cf. B.O.N. n°47, p. 11-13, décembre 2015



BEAUDOUX www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

Chèque cadeaux
acceptés*

Facilités de paiement
jusqu'à 10 fois sans frais*

400 m²
d'exposition



Magasin

PULSAT

www.beaudoux.fr

beaudoux.srl@wanadoo.fr

*voir modalité en magasin

Z.I. Route de Reviers - 14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 91 40

VALERIE CHAUSSURES



Homme-Femme

13 rue de la mer à Courseulles-sur-mer
Tél/Fax 02 31 37 99 62
Site : www.valerie-chaussures.com



**BURES
FLEURS**



9, rue Maréchal Foch
14750 St Aubin-sur-Mer
☎ 02 31 97 33 07

L'AIR MARIN

Déco • Carterie

- Vêtements : femme, homme et enfant
- Chaussures • Accessoires

26 rue Pasteur
14750 Saint-Aubin-sur-Mer **02.31.97.26.36**



LE QUAI EST

RESTAURANT

Mr & Mme OLIVEIRA DE PINHO

13, QUAI EST
14470 **COURSEULLES-SUR-MER**

02.31.97.20.90
06.73.03.51.82
lequaiest@orange.fr



**POISSONNERIE
DES 4 VENTS**



Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer

CENTRE VILLE
35 rue de la mer

14470 Courseulles sur mer
Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75



EN DIRECT DE NOTRE BATEAU
LE BREIZ

Thierry COLLET

MAÇONNERIE - RÉNOVATION

Z.A. Route de Martragny - 14480 CREULLY - Tél. : 02.31.80.18.25 - Port. : 06.74.34.53.20
www.collet-renovation.com - collet.renovation@wanadoo.fr



**S.A.R.L. GARAGE
M. THOMAS**
Agent



www.garagerenault-bernieres.com

Route de Courseulles • 14990 Bernières-sur-mer • Tél. 02 31 96 45 43

Tapisserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition

Rüdiger Dewald
maître-tapissier

Tenture murale, confection de rideaux,
voilages et stores, réfection de sièges,
vente de tissus, meubles et objets de
décoration.

127, rue du Mal-Faich 14990 BERNIERES S-MER
Tél.: 02.31.96.69.77 Fax: 02.31.96.60.07

LE GRANNONA
12 place du 6 juin
14990 Bernières sur mer
02.31.37.19.48
grannona14@gmail.com
www.facebook.com/LeGrannona

CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre



14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Ecole d'équitation & poney-club
Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys

Parc Equestre
de Bernières-sur-mer

VFFE

11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81
Site à 500m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

SIÈGE SOCIAL - STUDIO - IMPRIMERIE



ANQUETIL

16, Avenue de Suède - B.P. 97
14110 CONDÉ-SUR-NOIREAU
Tél. : 02 31 69 04 26
Fax : 02 31 69 37 30
E-mail : anquetil@imprimerie-anquetil.fr
www.imprimerie-anquetil.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

